



MISSION PERMANENTE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES

AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE

Genève, le

Vérier au prononcé

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU MYANMAR

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise, exprimant sa chaleureuse bienvenue à celle du Myanmar, la remercie pour la présentation du rapport national soumis à l'examen.

Le Sénégal note l'engagement positif du Myanmar au processus de l'EPU, comme en attestent les nombreuses mesures prises en application des recommandations du cycle précédent.

Il s'y ajoute l'adhésion tout dernièrement à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, la restructuration de la Commission nationale des droits de l'homme, les efforts de promotion du développement économique et social.

En dépit de ces efforts ma délégation s'inquiète des informations selon lesquelles le gouvernement du Myanmar prépare une série de projets de lois sur la protection de la race et de la religion couvrant des domaines tels que la conversion religieuse et le mariage interconfessionnel. Il s'y ajoute que les actes de discriminations contre la minorité musulmane Rohingya sont de nature à installer la haine intercommunautaire.

Le Sénégal encourage le Myanmar à promouvoir la défense et la protection des droits de l'homme de tous les segments de sa population y compris ceux des étrangers et lui recommande ce qui suit :

- prendre des mesures urgentes afin de prévenir et de lutter contre l'exclusion sociale dont est victime la minorité musulmane Rohingya ;
- combattre l'impunité,
- adresser une invitation permanente aux titulaires de mandats.
- Permettre à la Commission nationale des droits de l'homme de s'acquitter pleinement de ses fonctions, en conformité avec les Principes de Paris.

Pour terminer, le Sénégal souhaite plein succès au Myanmar dans le suivi de l'EPU.